

Classification des emplois de la métallurgie *Nos accords ONERA attaqués !*

Janvier 2024

► **Suppression de la qualification des personnes**
Vous n'aurez plus de niveau !

► **mise en place de la classification des emplois**

Au-delà des risques sur les salaires, c'est la non-reconnaissance de l'Humain dans l'entreprise



La nouvelle convention métallurgie c'est aussi

► **une révision complète des minimums salariaux, sans lien avec votre qualification actuelle**

► **moins de jours de congé d'ancienneté (2 jours à 45 ans, 3 jours à 55 ans et 20 ans d'ancienneté)**

► **des primes d'ancienneté pour les ETAM plus faibles**

► **des facilités pour licencier les personnes malades**

► ...

LA CGT* défendra nos accords d'entreprise ONERA face à ces attaques de régression sociale

*** seul syndicat à ne pas avoir signé la nouvelle convention**

Tous les détails sur

<https://onera.reference-syndicale.fr/2022/11/16/nov-2022-classification-par-la-cotation-des-emplois-a-lonera-commission-paritaire/>





ELECTIONS



BILAN D'ACTIVITE



"Un petit vote pour la CGT,
un grand pas pour les salariés."

décembre2022



Du lundi 5 déc. à 8h au mercredi 7 déc. à 15h sur internet
*soyons ensemble les agitateurs
d'espoir à l'ONERA*